



LE RAZACOIS

Bulletin Municipal

18

Le mot du Maire

Chers Razacoises, Chers Razacois



En cet instant, j'ai une pensée particulière pour les peuples qui subissent des massacres au travers de conflits armés générés par des nations qui ne sont pas les leurs, avec à la clef comme toujours, des intérêts particuliers qui déstabilisent la paix en Europe et dans le Monde.

Je souhaite de tout cœur pour vous, mes chers concitoyens, que ces conflits ne s'étendent pas sur notre territoire. Nous devons être vigilants et déterminés dans notre décision d'en être ou de ne pas en être. Notre Europe ne devait-elle pas nous en préserver et nous mener vers une vie meilleure ?

Après ce petit aparté qui suggère la réflexion, tout au moins je l'espère, je peux vous assurer que vos élus sont plus que jamais à l'œuvre, en 2024, pour : **Construire Ensemble l'Avenir.**

Nous allons poursuivre notre programme de réfection des chaussées : Chemin de Fougieroux, impasse du MARMET, rue Roger BARNALIER, rue des MARTYS. Tout le monde ne sera pas servi faute de moyens financiers.

La végétalisation et désimperméabilisation à 90% des cours des écoles débutera pendant les vacances de novembre pour se terminer en 2025, ceci en prolongement du remodelage de l'avenue PASTEUR, dans le but d'embellir notre cadre de vie, celui de nos enfants et de lutter contre le réchauffement climatique.

Les travaux de rénovation du logement de la ferme maraîchère seront réalisés sur 2024/2025.

La finalité étant de louer des chambres à des étudiants en agriculture / maraîchage ou autres.

Le CCAS œuvre sans relâche auprès des plus démunis pour leur apporter aide et assistance.

Notre commission jeunesse et enfance construit le futur de nos jeunes en leur proposant des ateliers jeunes, des activités culturelles et sportives pendant les vacances.

Tout ceci et la liste n'est pas exhaustive, avec un budget contraint d'année en année.

Malgré cela, nous n'envisageons pas une augmentation drastique de l'impôt foncier, comme cela en est le choix, sur certaines communes.

Nous sommes et restons à votre service. Venez à notre rencontre et participez à l'amélioration de notre cadre de vie. Nous avons aussi, dans le contexte actuel besoin de vous.

Très cordialement,

Le Maire

INFOS PRATIQUES :

Le printemps est là avec la sensation de revivre, mais aussi avec son lot de contraintes :

Tonte des pelouses : respectez les horaires de tonte et par là même votre voisinage.

Taille des haies : il est préconisé de ne pas tailler les haies entre le 1^{er} avril et le 31 juillet

(C'est une obligation pour les agriculteurs) dans le cadre de la protection des nidifications et de la bio diversité.

Essaim d'abeilles : Sauvez les abeilles. Si vous repérez un essaim, contactez le rucher du Périgord : 06 16 70 71 96 ou le 06 14 33 47 65.

Moustiques tigres : évitez les eaux stagnantes (dessous de pots, réservoirs, bidons, pneus...) ils pondent dans ces récipients situés dans votre entourage et prolifèrent.

Frelons asiatiques, guêpes : Posez des pièges pour les reines, signalez les nids sur les terrains communaux. Les nids sur les terrains privés restent du ressort des propriétaires.

Constructions nouvelles : cabanons de jardin, chalets, garages, piscines....) établissez une déclaration de travaux, voire une demande de permis de construire. Renseignements en mairie.

Herbes sur les trottoirs et le long des façades : depuis l'interdiction des désherbants en milieu rural, la loi vous oblige à arracher les herbes folles sur les trottoirs en façade de votre propriété. Remplacez-les par des fleurs lorsque vous en avez les moyens ou la possibilité.

Assainissement, pour les vendeurs de biens immobilier :

Contrôle obligatoire à la vente, du raccordement au réseau. Majoration de la redevance si les nouveaux propriétaires ne réalisent pas les travaux de mise en conformité. Se renseigner en mairie...

Service de l'eau potable : La SAUR n'a plus le marché d'exploitation de l'eau potable sur RAZAC. Elle est remplacée par l'entreprise VEOLIA à compter du 01/07/2024 qui procèdera très bientôt à des relevés de compteurs.

Déplacements : se rendre au travail, à des rendez-vous, visiter (Navette ferroviaire, bus, location de VAE, covoiturage). Se renseigner auprès de PERIMOUV 05 53 53 30 37. Bus scolaires : faites vos demandes avant les vacances pour ne pas être pris au dépourvu le moment venu.

A compter du 1er mai, à la mairie, 2 vélos électriques seront mis à votre disposition en location pour la journée, la semaine, le week-end, le mois ou l'année. Modalités non encore définies. Se renseigner à la mairie 05 53 54 60 20.

BENEVOLAT : Participez ! Proposez des animations, aidez nous à les mettre en œuvre (repas collectifs, représentations, expositions, projection de films documentaires et débats sur la protection de la nature, la préservation des ressources en eau, de notre rivière : l'ISLE, le climat etc etc... Animons ensemble notre territoire.

Si chacun s'engage à offrir un peu de son temps à notre commune, alors ensemble il nous sera possible de voir grand.



Notre prochaine exposition artistique aura lieu du : 21 au 28 septembre 2024

Amis (es) artistes Razacois (es), merci de vous rapprocher de la mairie. tel 05 53 54 60 20
Toutes les candidatures seront étudiées.



Un razacois à l'honneur

Notre concitoyen, Monsieur Michel TESTUT, romancier, poète et nouvelliste à été décoré pour son engagement au service de la culture, de la littérature et de la poésie, de la médaille de Chevalier de l'Ordre National du Mérite, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée le 15 mars 2024 au Foyer Rural de Razac-sur-l'Isle, en présence de M. Jean-Pierre CUBERTAFON, député de la Dordogne.



Nous adressons à nouveau toutes nos félicitations à notre heureux lauréat qui, par ailleurs, a fait don de l'ensemble de son œuvre à la bibliothèque municipale. Nous l'en remercions très chaleureusement.

Mercredi 10 avril dernier, de 18h30 à 20h, la première soirée « coup de cœur » s'est tenue dans la salle des préados 18 rue Eugène Le Roy dans un moment convivial de partage et d'échange entre une douzaine de personnes.

Tout en partageant une petite collation sucrée-salée, six œuvres ont été présentées. De la bande dessinée au roman policier, les œuvres présentées ont donné l'envie d'être lues. La prochaine soirée « Coup de cœur » se déroulera le mercredi 12 juin au 18 rue Eugène Le Roy à Razac-sur-l'Isle, et si l'envie vous prend de présenter une œuvre, un livre, un manga, une BD que vous avez apprécié, n'hésitez pas à venir en dire quelques mots. La soirée est ouverte à toutes et tous pour un moment sympathique.



La Poste change ses horaires d'ouverture

Dès le 09 juillet 2024, les nouvelles heures d'ouvertures seront : Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 09h00 à 12h00. Ce qui change est la fermeture le Lundi et l'ouverture le samedi matin, afin de mieux coller aux exigences de la population

Propreté sur la commune

Par la belle matinée du dimanche 7 avril, l'opération ramassage des déchets s'est déroulée dans la bonne humeur. Merci aux citoyens présents pour cette opération placée sous les partenariats du SMBI pour le prêt du matériel, et du SMD3 pour la présence de son animateur. Après un service café, les bénévoles sont partis sur les chemins de notre commune, alliant sortie champêtre, convivialité et opération propreté. Une constatation d'après les participants, la commune est un peu plus propre que lors des premières manifestations. **120 kg de déchets ont été ramassés**, dont 480 g de mégots, 8,5 kg de bouteilles de bière en verre, 16 kg de plastiques de véhicule (essuie-glace, rétroviseur, garde-boue et autres), 5 kg de bouteilles plastiques, 3Kg de papier d'emballage ciment, 1Kg d'emballage alimentaire fast-Food, 200g de ticket à gratter, 3.7 kg de canette aluminium, 20Kg de ferraille, 9.5 Kg d'emballage alimentaire, 3 Kg de panneaux publicitaires, 500 g de jouets en plastique, 30 Kg de panneaux Everit (amiante) et bien d'autres déchets divers.

Le fait de cartographier les déchets récoltés permettra au Syndicat Mixte du Bassin de L'Isle de mener une action directement contre les pollueurs. Encore un très grand Merci aux bénévoles qui ont à cœur la propreté de la commune.

La matinée a été conclue par un moment de convivialité.



AMIS CREATEURS

L'association les amis créateurs a vu le jour en 2003.

En 2024, cette association a conservé ses objectifs d'origine, à savoir développer l'esprit créatif, favoriser l'épanouissement de toutes les formes d'expression manuelle. (Patchwork, tricot, peinture sur soie, pergamano, 3D, couture, broderie, travaux sur le cuir).

Les adhérentes aussi sont libres de participer aux activités de leur choix et le rythme qui leur convient.

Chaque adhérente peut donc s'y affirmer quels que soient ses dons et faire partager ses passions et son savoir. L'association, au fil du temps, a développé un autre objectif, celui de lutter contre l'isolement dans un esprit de solidarité et de convivialité.

L'association crée et expose ses réalisations pour les vendre lors des manifestations communales. (Journée fête des mères, marché de Noël). Vous aimeriez nous rejoindre ? Vous serez la bienvenue, venez nous voir pour faire connaissance tous les mardis de 14h00 à 17h00 à la salle du foyer laïque RD6089. Aucune participation financière ne vous sera demandée. Il conviendra simplement que vous preniez une assurance auprès de l'amicale laïque. A bientôt.

Le frelon asiatique

Dès les premiers beaux jours, les femelles fécondées sortent et se nourrissent abondamment avant de construire leur premier nid (nid primaire) et de pondre leurs premiers oeufs.

Plus tard dans la saison la reine et ses ouvrières construiront un autre nid (nid secondaire) que l'on peut voir à la cime d'un arbre dans une haie, dans une grange etc.

Ce nid en pleine saison consommera en moyenne 11kg d'insectes sur la saison, principalement nos abeilles...

Nid primaire Nid secondaire



Au printemps, vous pouvez aider à combattre le frelon asiatique en piégeant les reines de Mars à Mai afin qu'elles ne confectionnent pas ces nids si dangereux pour notre biodiversité.

Le Grand Périgueux devrait fournir dans quelques jours à la municipalité de Razac-sur-l'Isle des kits de protection des abeilles comprenant 1 sachet de graines mellifères, 1 piège à frelons, 1 notice d'emploi. Ces kits seront distribués aux résidents qui en feront la demande à la mairie (05 53 54 60 20). Toutefois, leur nombre sera limité.

Recette maison : 1 canette de Bière + ¼ Sirop de menthe (n'attire pas les abeilles) + vin blanc ou rosé (même quantité /facultatif)

Ou Activateur du commerce « pièges à frelons » 5 cl + 25 cl d'eau

Le frelon asiatique un véritable destructeur

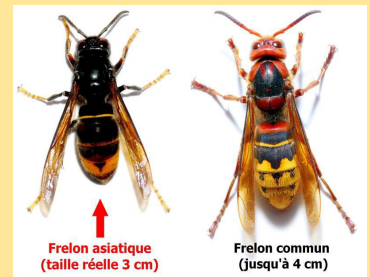
Notre biodiversité est en DANGER, mobilisons-nous.

Le prix de la destruction des nids est parfois prohibitif et peut décourager un propriétaire de faire détruire un nid. Plusieurs solutions ont été mises en place dans différents territoires pour réduire ces coûts et ainsi, encourager la destruction.

Des associations de bénévoles engagés

En Dordogne, l'ASE (association de sauvegarde de l'environnement) rassemble une trentaine de bénévoles qui assurent la destruction des nids. Elle n'intervient que sur les territoires des collectivités adhérentes, gratuitement sur le domaine public et pour 25 Euros chez les particuliers. Les communes adhèrent pour un prix fixé en fonction du nombre d'habitants (0.19€ / habitant). Ces sommes permettent de participer à l'achat de matériel de destruction. En Gironde, le Groupement de Défense Sanitaire Apicole a formé plus de trente apiculteurs pour la destruction des nids. Ces derniers encouragent les propriétaires à verser un dédommagement pour couvrir les frais de matériel et de déplacement.

Très important : Une fois détruit à l'aide d'un insecticide, le nid doit être impérativement décroché afin de ne pas laisser dans la nature des larves imprégnées de pesticides, qui pourraient ensuite empoisonner les oiseaux.



INAUGURATION AVENUE PASTEUR

Le samedi 27 avril à 10h30, s'est déroulée la cérémonie d'inauguration de l'avenue Louis PASTEUR en présence de :

M. Jacques AUZOU, Président du Grand Périgueux; Mme Karline CAPELLE, Conseillère Départementale représentant M. Germinal PEIRO, Président du conseil Départemental; Mme Marie-Laure FAURE, Conseillère Départementale; M. Alain MARTY, Maire de Château l'Evêque représentant M. Philippe DUCENE, Président du SDE24.

Le coût du projet d'aménagement s'élève à : 475 554€ ; Montant des subventions accordées : 355 626€. (Grand Périgueux : 134 000€, Agence de l'eau Adour Garonne : 83 780€; Conseil Départemental : 60 000€).

Remboursement de la TVA dans 2 ans : 77 846€.

Reste à charge de la commune : **119 928€.**

Ces subventions n'auraient pas été accordées pour une réfection classique de la chaussée, qui n'est pas ou peu subventionnée.

Elles sont accordées à un instant T pour des opérations de ce type et ne le seront peut-être plus demain. Il convient d'en saisir les opportunités. Nous avons demandé à l'Etat une DETR d'environ 100 000€, qu'il n'a pas jugé utile de nous accorder bien que ce projet entrerait parfaitement dans les préconisations gouvernementales.

Une subvention d'état d'environ 50 000€ sur les 100 000€ souhaités, aurait donné un reste à charge pour la commune de 69 928€, soit tout juste le coût d'une réfection classique du bitume.

Chers amis Razacois, nous vous souhaitons aujourd'hui de profiter largement de cet aménagement fleuri et végétalisé qui embellit notre village, sécurise les écoles, les enfants qui les fréquentent, les amateurs de déplacement doux, et satisfait les personnes attachées à la préservation de la biodiversité et de la ressource en eau en ces périodes de canicule.



REPAS des AÎNÉS 2024

Le samedi 06 avril 2024, La salle polyvalente aménagée par notre service technique a accueilli le repas des aînés.

Plus de 220 inscriptions ont été enregistrées par nos agents d'accueil de la mairie.

Le repas concocté par Éric, cuisinier chez ROBERT traiteur de Vergt a été servi par 11 jeunes bénévoles de la commune et une grande partie des élus. Grâce à l'ambiance musicale assurée par ASTRID, vous avez pu vous retrouver tout en douceur et profiter de ce beau moment de convivialité. Certains ont pris possession du parquet pour quelques pas de danse.

Nous tenons à vous remercier d'être toujours là pour que cette tradition perdure dans le temps.



Ils sont venus visiter notre ferme!

Nombreuses sont les communes et communautés d'agglomération qui se lancent dans la création de fermes maraîchères municipales pour assurer l'approvisionnement de leurs cantines scolaires en légumes Bio et préserver ainsi la santé des enfants. Les élus de la commune d'ESTILLAC (47) qui ont pour projet la création d'une ferme de 6 ha, nous ont rendu visite à la ferme de l'Île aux Anges pour s'inspirer de notre mode de fonctionnement et réaliser ce projet qui leur tient à cœur.

Par ailleurs, nous sommes invités à participer à une rencontre des fermes maraîchères municipales de France qui se déroulera les 20 et 21 juin 2024 à Mouans-Sartoux 06.



Rappel élections européennes du 09 juin 2024

Cette élection se déroule en 1 seul tour. Les électeurs doivent se présenter obligatoirement en possession d'une pièce d'identité et de leur carte d'électeur. A défaut, selon le Code électoral et en cas de contrôle, la totalité du scrutin pourrait être annulé.

Minette à l'honneur

C'est pas coutumier mais France 3 région a fait un reportage sur « Minette » notre chatte de mairie. Vous pouvez voir et revoir ce reportage de quelques minutes sur internet en recherchant « chat mairie razac ». L'article intitulé : Insolite, depuis huit ans ce chat s'est installé en mairie.



Prochaines festivités au village

25 mai : Marché de la Fête des mères et salon du bien être et de l'artisanat.
08 et 23 Juin : Tournoi de tennis
22 juin : Fête de la musique
28 juin : Fête de l'école APER
09 juillet : MNOP
16,17,18 Août : fête foraine
18 Août : Feux d'artifice
19 Août : Cinéma en plein air
07 Septembre : Forum des associations
08 Septembre : Vide grenier Basket

FETE DE LA MUSIQUE
A PARTIR DE 18H00
PRESENTE
BUVETTE
FOOD TRUCK
SAMEDI 22 JUIN 2024
D'J MIXTOU (AMBIANCE DANCE)
BIZOU MAGIK (POP ROCK)
SCOUBY-COOL (COVER GÉNÉRIQUE DESSIN ANIMÉS)
DEDEL SONG AND CROCODILES (GLAM VARIET)
GYM'RAZAC (SURPRISE)
NUUEVE9 (RAP)
THE BOULANGER'S (FOLK POP BLUES)
RAZAC SUR L'ISLE
Place de la mairie

Etat Civil

Naissances

17/04/2024 FISCHBACH Lucas
29/02/2024 LOUSTALOT Cillyan, Dixon, Jimmy
19/02/2024 BENTEKHICI Adam, Noham
20/02/2024 PINTO LIONTAS Georgios, Pedro

Décès

04/01/2024 M. PENVEN Alain 73 ans
15/01/2024 Mme FAURE Huguette 85 ans
13/02/2024 Mme SAUVAGE Gisèle Marcelle 89 ans
17/02/2024 VOILLOT Nicole 89 ans

Le mot de l'opposition

Elodie CONSTANT, Cédric BONTANT, Nadia MARTIN, Romain ROUSSEAU, membres de l'opposition n'ont pas souhaité s'exprimer.

La Mairie est la maison commune. Ouverte du Lundi au Vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 09h00 à 12h00

Téléphone : 05 53 54 60 20 - Mail : mairie@razacsurlisle.fr <https://www.facebook.com/mairierazac>

Edition municipale n°18 - Mai 2024- Directeur de publication : Jean PARVAUD

Confection et impression : Mairie de Razac-sur-l'Isle -24430

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - MERCI